

LE MINISTRE

Nos Réf. : E/2010/6553/M/BDC-ECO/YG

Vos Réf. : N° IV/CV

Votre lettre du 13/01/2010

Paris, le 18 FEV. 2010



10.21215.

Cher Monsieur le Président,

Vous avez bien voulu attirer à nouveau mon attention sur les difficultés rencontrées par les communes concernant les frais acquittés pour le remboursement des Cesu utilisés pour le règlement de certains services à la personne.

J'ai pris bonne note des observations que vous m'avez communiquées et aussitôt demandé aux services compétents de mon département ministériel de faire le point sur ce dossier. Je ne manquerai naturellement pas de vous apporter une réponse dans les meilleurs délais.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de ma considération la meilleure.


Christine Lagarde

Monsieur Jacques Pélissard
Président
Association des Maires de France
41 quai d'Orsay
75343 Paris 07 SP